Le bois industriel en Tunisie : aggravation de la dépendance extérieure malgré les reboisements

Hamed DALY-HASSEN¹ Mounir Kasraoui² Chedly KARRA³

- ¹ Institut national de recherche agronomique de Tunisie (Inrat) Université de Carthage Rue Hedi Karray 2049 Ariana Tunisie
- ² Régie d'exploitation forestière (Ref) Ministère de l'Agriculture 30, rue Alain Savary 1002 Tunis Tunisie
- ³ Direction générale des forêts Ministère de l'Agriculture 30, rue Alain Savary 1002 Tunis Tunisie



Un fort potentiel de production de bois industriel grâce aux reboisements continuels depuis les années 1960, même si les reboisements sont souvent réalisés pour la protection des bassins versants. Photo DGF.

RÉSUMÉ

LE BOIS INDUSTRIEL EN TUNISIE : AGGRAVATION DE LA DEPENDANCE EXTÉRIEURE MALGRÉ LES REBOISEMENTS

La Tunisie est toujours dépendante des importations pour satisfaire ses besoins en bois et produits dérivés à hauteur de 90 % malgré l'extension du couvert boisé de 500 000 ha environ au cours des cinq dernières décennies. L'objectif principal de ce travail est d'apprécier la contribution des forêts à la satisfaction des besoins en bois industriel et son évolution au cours des cinq dernières décennies, et de déterminer la capacité des industries du bois à valoriser le bois local. La consommation de bois industriel a augmenté de 0,19 M m³ en 1961 à 1,30 M m³ en 2012, alors que la production de bois industriel a augmenté de 0,09 M m³ seulement durant cette période. Dans un contexte de libéralisation des marchés, la valorisation du bois industriel et la maîtrise des importations ne peuvent être réalisées que s'il existe une réelle coordination entre les acteurs de la filière bois (administration chargée de la gestion forestière et de la vente du bois, exploitants, industriels) permettant d'aboutir à la compétitivité des industries du bois. Une mise sur le marché de 50 000 m³ de bois supplémentaires et leur valorisation industrielle entraîneraient une recette additionnelle de 1,5 millions de dinars tunisiens (M DT) (+22 %) pour le budget de l'État, la réduction de la valeur des importations de 12 M DT (3 % des importations de bois et ouvrages en bois), et l'accroissement de la valeur ajoutée du secteur bois de 4 M DT, en plus de la création d'emploi au niveau de l'exploitation et la transformation.

Mots-clés : bois industriel, dépendance extérieure, Tunisie.

ABSTRACT

INDUSTRIAL TIMBER PRODUCTION IN TUNISIA: DESPITE REFORESTATION, DEPENDENCE ON IMPORTS IS INCREASING

Tunisia still relies on imports to satisfy 90% of its domestic demand for timber and timber products, despite an increase in forest cover of some 500,000 ha in the last fifty years. The main aim of this study was to assess the share of Tunisia's forests in supplying needs for industrial timber over the last fifty years, and to determine the capacities of its timber industries to process locally-sourced timber. Consumption of industrial timber increased from 0.19 M m³ in 1961 to 1.30 M m³ in 2012. while industrial timber production increased by only 0.09 M m³ over the same period. In the current context of market liberalisation, industrial timber processing and reduced dependence on imports can only be achieved with effective coordination between all players in the forests and timber sector (government departments responsible for forest management and timber sales, logging companies and industries) to enhance the sector's competitiveness. An increase of 50,000 m³ of local timber and industrial timber products on the market would generate an additional 1.5 million of Tunisian dinar (M DT) (+22 %) for the State budget, reduce imports by 12 M DT (3 % of timber and timber product imports) and increase added value in the domestic timber sector by 4 M DT, as well as creating jobs in the logging and timber processing.

Keywords: Industrial timber, dependence on imports, Tunisia.

RESUMEN

LA MADERA INDUSTRIAL EN TÚNEZ: INTENSIFICACIÓN DE LA DEPENDENCIA EXTERIOR PESE A LA REFORESTACIÓN

Túnez sigue dependiendo en un 90% de las importaciones para satisfacer sus necesidades de madera y productos derivados, y ello a pesar de un incremento de la cubierta forestal en unas 500 000 h durante las cinco últimas décadas. El principal objetivo de este estudio consiste en estimar la contribución de los bosques a la satisfacción de las necesidades de madera industrial y su evolución en las últimas cinco décadas, y determinar también la capacidad de la industria maderera para la valorización de la madera local. El consumo de madera industrial aumentó de 0,19 M m³ en 1961 a 1,30 M m³ en 2012, mientras que la producción de madera industrial sólo aumentó 0,09 M m3 en el mismo período. En un contexto de liberalización de mercados, la valorización de la madera industrial y el control de las importaciones sólo pueden realizarse si existe una coordinación real entre los integrantes del sector de la madera (administración encargada del manejo forestal y venta de la madera, operadores forestales e industriales madereros) que logre que las industrias madereras sean competitivas. La comercialización de 50 000 m³ suplementarios de madera y su valorización industrial proporcionarían unos ingresos adicionales de 1,5 millón de dinares tunecinos (M DT) (+22 %) al presupuesto del Estado, reduciría el gasto en importaciones en 12 M DT (3 % de las importaciones de madera y productos madereros) e incrementaría el valor agregado del sector maderero en 4 M DT, además de crear empleo en las tareas de aprovechamiento y transformación.

Palabras clave: madera industrial, dependencia exterior, Túnez.

Introduction

Comment maîtriser la dépendance extérieure en bois et produits dérivés en Tunisie? Cette question a été soulevée par les décideurs depuis l'indépendance de la Tunisie. Les solutions proposées sont l'introduction et l'amélioration des essences plus productives pour la satisfaction des besoins par les ressources locales (Uhart, 1966), et une meilleure coordination entre les politiques forestières industrielles et commerciale afin d'aider l'industrie du bois à affronter la concurrence internationale (Daly-Hassen, 1992). En effet, l'industrie du bois a été protégée jusqu'en 1996 par des quotas à l'importation et des tarifs douaniers (Daly-Hassen, 1996), mais la baisse progressive des tarifs douaniers a entraîné une augmentation des importations et une disparition de certaines unités de production (Daly-Hassen et al., 2004). Par ailleurs, l'amélioration de la compétitivité des entreprises n'aboutit pas forcément à un accroissement de la capacité des industries à satisfaire la demande (Daly-Hassen, 1999). Ce sont les articulations entre les acteurs, en termes de marchés, de technologies et de capitaux, qui peuvent aboutir à long terme à une meilleure valorisation des ressources en bois (Daly-Hassen, 1999). Plusieurs travaux ont montré que la consommation de bois et produits dérivés en Tunisie, toujours croissante, est bien corrélée au niveau de vie et à la population (Daly-Hassen, 1992, 1998; FAO, 2002). Toutefois, le remplacement du bois par l'aluminium, le plastique et le papier, et le développement technologique de l'industrie du bois sont des changements structurels qui entraînent une modération de cette croissance. Face à cette augmentation de la demande, l'effort de reboisement a commencé depuis l'indépendance, même si les plantations forestières ont principalement pour but de lutter contre l'érosion et de la désertification, plutôt que de produire du bois. Aussi, il n'y a pas eu une gestion appropriée pour une production accrue de bois industriel.

L'objectif principal de ce travail est d'apprécier la contribution des forêts à la satisfaction des besoins en bois industriel en Tunisie, son évolution au cours des cinq dernières décennies, et de déterminer la capacité des industries du bois à valoriser le bois local. Ceci nous amènera à dégager des orientations visant à réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande. Elles permettront aux décideurs (forestiers, industriels) de prendre des décisions stratégiques pour le développement de la filière bois, et de mieux s'adapter aux besoins en tenant compte des divers types de bois bruts requis.

Méthode d'analyse

L'offre de bois industriel est déterminée à partir de la vente de bois (bois façonné et bois sur pied) par la Régie d'exploitation forestière. La demande de bois est approchée à travers la consommation apparente (CA) des produits semi-finis de bois (sciages, panneaux de particules, panneaux de fibres, placages et contreplaqués) et les importations nettes de produits finis (meubles et ouvrage en bois).

La consommation apparente est calculée selon la formule suivante :

CA = production (P) + importations (M) – exportations (X) = production (P) + importations nettes (M – X). (équation 1)

Les sources de données sont l'Institut national de la statistique (INS), les déclarations des entreprises de panneaux (Panobois, Stibois) et, à défaut, la base de données de la FAO (FAO Database).

Pour la conversion des quantités de masse (t) en volume (m^3), diverses densités de bois ont été utilisées selon le type de bois importé (1,7 pour le sciage, 1,33 pour les feuilles de placage, 1,54 pour les contreplaqués, 1,5 pour les panneaux et 1,6 pour les produits finis) (FAO, 1988). Pour estimer la consommation globale de bois et produits dérivés ($C_{\rm BPD}$) pour une année donnée, nous calculons la somme des consommations apparentes des produits semi-finis, converties en m^3 équivalent en bois rond (EBR). Les volumes de sciages ($C_{\rm pl}$), et des importations nettes de meubles ($M-X)_{\rm m}$ et d'ouvrages en bois ($M-X)_{\rm ob}$, exprimés en m^3 , ont été multipliés par les coefficients de conversion respectifs 1,7; 1,55; 2,3; 2,2 et 2 pour les convertir en m^3 EBR (Daly-Hassen, 1992).



Photo 2.Le bois d'eucalyptus est surtout utilisé pour la fabrication de panneaux.
Photo DGF.



Photo 3.

Parc à bois de pin. Les principaux bois utilisés par l'industrie sont ceux du pin et de l'eucalyptus.

Photo DGF.

$$C_{BPD} = 1.7 C_s + 1.55 C_p + 2.3 C_{pl} + 2.2 (M - X)_m + 2 (M - X)_{ob}$$
 (équation 2)

Afin d'apprécier le déséquilibre entre l'offre et la demande, le coefficient de dépendance extérieure est calculé à travers le rapport entre les importations nettes (M - X) et la consommation apparente (CA).

Coefficient de dépendance étrangère = $((M - X) / C_{BPD}) \times 100$ (équation 3)

En outre, des entretiens ont été effectuées avec les responsables des principales unités de fabrication de panneaux afin de déterminer leur capacité potentielle, la production actuelle et leur disposition à accroître leur capacité de production afin de répondre aux besoins du marché. Un schéma de la filière bois en 2012 a ainsi été établi sur la base de cet ensemble d'informations.

Résultats

Évolution de l'offre de bois industriel

La Tunisie a connu ces dernières décennies un accroissement sensible des plantations forestières qui ont atteint 509 000 ha sur la période 1960-2012 (Jalel, 1996; DGF, 2013) (photos 1 et 2). Les essences de plantation sont principalement l'eucalyptus, le pin d'Alep, le pin pignon, le pin radiata et le cyprès. Les peuplements forestiers sont caractérisés par leur faible accroissement en bois ; en effet, le stock de bois est de 31,9 m³/ha en moyenne et l'accroissement annuel moyen est de 0,75 m³/ha/an, soit un accroissement annuel de 513 000 m³ (DGF. 2010). En outre, selon l'entreprise Stibois, il y a une mauvaise appréciation de la qualité de bois par les industriels, notamment due à une densité de bois plus élevée par rapport aux bois importés.

La Régie d'exploitation forestière (Ref) met en vente du bois façonné (5 % du volume) (photo 3) et du bois sur pied, en plus du bois de

maquis et d'acacia utilisé comme bois de feu. Toutefois, la quantité proposée est irrégulière, avec une moyenne de 187 000 m³/an sur la période 2000-2013 (figure 1). Cette variation n'est pas liée à des critères de marché, mais à la disponibilité de moyens logistiques et humains pour effectuer l'opération de martelage. D'autres contraintes sont souvent signalées par la Ref, d'ordre technique (absence de plans d'aménagement pour certaines séries forestières, absence de conduites sylvicoles) et commercial (prix du bois rendu usine proposé faible en comparaison du prix du bois pour le charbonnage). Ainsi, selon la Ref, le décalage entre les quantités proposées et vendues en 2013 est expliqué plutôt par des difficultés d'exploitation et des mises à prix élevées que par une saturation du marché. Durant la période 2004-2009, toute la production a été vendue, ce qui indique que les besoins de l'industrie de bois sont au minimum égaux à l'offre de bois. Cette incertitude sur l'approvisionnement de bois industriel, en quantité suffisante et à long terme, constitue une contrainte majeure pour le développement de l'industrie du bois.

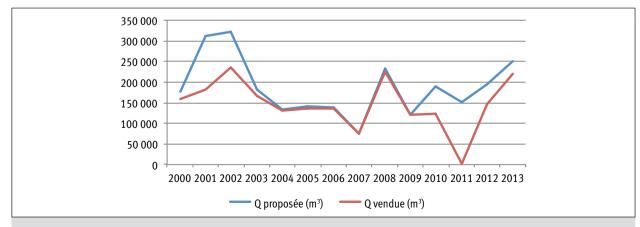


Figure 1. Évolution des ventes de bois (à l'exception des bois de maquis, bois d'acacia et bois de chauffage) provenant du domaine forestier de l'État (m³).

En plus de cette offre provenant des forêts domaniales, l'offre de bois provenant des terres agricoles (brise-vent, etc.) est estimée à 30 000 m³ environ.

En tenant compte de l'expansion de la superficie des plantations de production (estimée à 7 000 ha/an), la production potentielle serait beaucoup plus élevée, surtout en suivant une gestion forestière visant la production de bois. Les projections de la production potentielle de bois rond élaborées par la FAO prévoient que la production de bois rond industriel serait de 318 000 m³ en 2020 et 733 000 m³ en 2050 (FAO, 2002), en considérant un taux de boisement futur décroissant de 20 % par décennie par rapport à la situation en 2000. Ces valeurs montrent que l'offre en bois industriel actuelle et future pourrait satisfaire largement la demande potentielle de l'industrie du bois. Toutefois, la valorisation du bois local dépend principalement de la capacité des industries locales et de la compétitivité de ces industries.

En 2012, l'approvisionnement de l'industrie de première transformation est estimé à 130 000 m³, réparti comme suit : 63 000 m³ (panneaux de fibres), 37 000 m³ (panneaux de particules) et 30 000 m³ (palettes de bois). Ainsi, le volume de bois vendu (221 000 m³) est réparti comme suit : 100 000 m³ (45 %) de bois d'industrie, 30 000 m³ (14 %) de bois d'œuvre, 20 000 m³ (9 %) de bois de service (selon la Ref) et 71 000 m³ (32 %) de bois de feu. La figure 2 présente le schéma de la filière bois, avec une estimation des flux de bois bruts par activité.

Les entretiens réalisés auprès des entreprises révèlent que les principales unités qui valorisent le bois industriel sont :

- Stibois, dont la capacité de production est estimée à 33 000 m³ de panneaux de fibres et les besoins en bois de trituration à 68 000 m³ par an, dont 70 % de bois d'eucalyptus et 30 % de bois de pin ; cette usine avait programmé un investissement dans une nouvelle unité en 2007, avec une capacité de production de 120 000 m³ de panneaux MDF, mais ce programme n'a pas été concrétisé, notamment à cause de l'absence de garantie d'approvisionnement en bois :
- Panobois, dont la capacité de production est de 23 000 m³/an de panneaux de particules et les besoins en bois brut sont estimés à 47 000 m³/an;
- sept unités de palettes dont l'approvisionnement en bois est estimées à 30 000 m³/an au total.

Il convient aussi de noter qu'une unité de fabrication de panneaux de particules Panofort a fermé en 2011 en raison d'une mauvaise gestion. Son approvisionnement était d'environ 20 000 m³ de bois.

Le bois industriel est ainsi principalement utilisé en tant que bois de trituration. Le besoin de ce type de bois est estimé à $115\,000\,\text{m}^3/\text{an}$ dont $70\,\%$ de bois d'eucalyptus $(74\,000\,\text{m}^3)$ et $30\,\%$ de bois de pin $(41\,000\,\text{m}^3)$.

Les deux unités de panneaux souffrent de difficultés d'approvisionnement qui sont de deux ordres.

Le coût du bois est élevé. Il comprend le coût du bois sur pied (30 DT¹/m³ en moyenne en 2013), les charges d'exploi-

¹ 1 DT (dinar tunisien) = 0.50 euro en 2012. Source: http://www.oanda.com/.

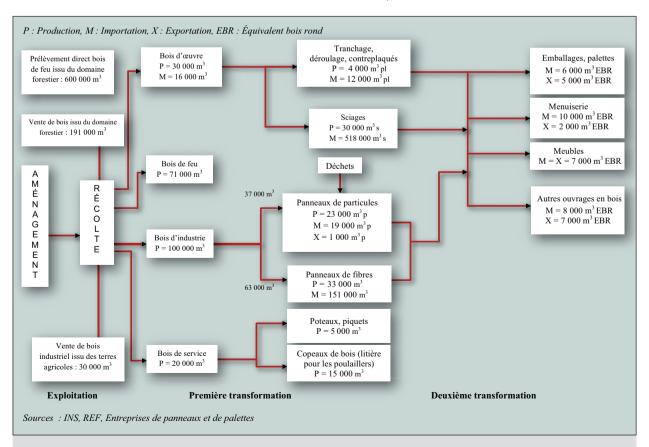


Figure 2. Schéma de la filière bois en Tunisie pour l'année 2012.

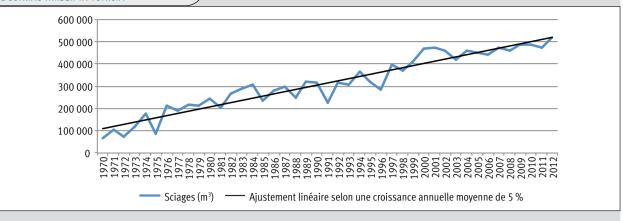


Figure 3. Évolution des importations de sciages.

tation (20-25 DT/m³), le coût de transport à l'usine (20 DT/m³ environ) et la marge de l'exploitant. Étant donné que le coût du bois constitue environ la moitié de l'ensemble des coûts de matières premières, les industriels ne peuvent pas se permettre d'acheter le bois brut au-dessus d'un certain prix seuil auprès des exploitants. En effet, le prix de revient des panneaux MDF est estimé supérieur au prix de revient en Europe pour des raisons de coût de matières premières et d'économies d'échelle. Le coût de transport de panneaux importés à partir de l'Europe constitue néanmoins une contrainte à l'importation. Les autres usagers du bois (palettes, charbon de bois) offrent des prix beaucoup plus intéressants.

Le volume de bois proposé à la vente par la Ref n'est pas toujours suffisant pour satisfaire les besoins en bois des industriels. Sur la période 2000-2013, le volume de bois proposé n'a dépassé le seuil de 200 000 m³ que pour les années 2001, 2002, 2008 et 2013.

Ces difficultés ont amené un industriel à recourir à l'importation de bois provenant de Annaba en Algérie (à 60 km de la frontière tunisienne), mais cette importation est sou-

mise à un contrôle phytosanitaire et à des taxes élevées; pour cela, ce choix a été abandonné. La solution proposée est de ne pas octroyer d'autorisation de charbonnage du bois industriel (bois de pin et d'eucalyptus), et d'offrir plusieurs adjudications par an afin d'assurer une souplesse financière et une régularité d'approvisionnement.

Évolution des importations de bois et produits dérivés

Durant la période 1960-1990, les importations ont été surtout composées de produits semi-finis ne pouvant pas être fabriqués en Tunisie (sciages issus des bois tempérés, bois bruts et placages issus des bois tropicaux). Mais avec l'évolution technologique et la libéralisation des importations depuis 1996, les importations se reportent de plus en plus sur des panneaux de fibres, pouvant être fabriqués à partir des bois locaux. Le principal produit, le sciage, connaît une croissance moyenne annuelle de ces importations de 5 % sur la période 1970-2012 (figure 3, photo 4). L'augmentation des importations de panneaux de parti-

cules est expliquée par la réduction des droits de douane, mais aussi par la réexportation vers la Libye des importations (figure 4). En effet, un système de quotas a été appliqué jusqu'en 1990, puis un démantèlement tarifaire a été opéré pour les importations de l'Union européenne en 1996, avec une baisse progressive du droit de douane (43 %) jusqu'à son annulation en 2008 (Daly-Hassen et al., 2004). Toutefois, des restrictions à l'importation ont été appliquées de manière exceptionnelle entre 2006 et 2010. Le démantèlement tarifaire ainsi que le remplacement du sciage, du placage et des panneaux de particules par les panneaux de fibres MDF dans l'industrie du meuble et la menuiserie ont induit une accélération de leurs importations de 3 000 m³/an en 2000 à 150 000 m³/an en 2012 (figure 5). L'évolution en dents de scie des importations de feuilles de placage est expliquée par le remplacement de ces produits par le papier mélaminé dans l'industrie du meuble (figure 4). Les importations de meubles représentent 7 000 m³ EBR environ. Celles des ouvrages en bois, notamment de menuiserie, sont de 24 000 m³ EBR.



Photo 4.Les besoins en bois industriel sont satisfaits à 90 % par les importations, notamment de sciages.
Photo H. Daly-Hassen.

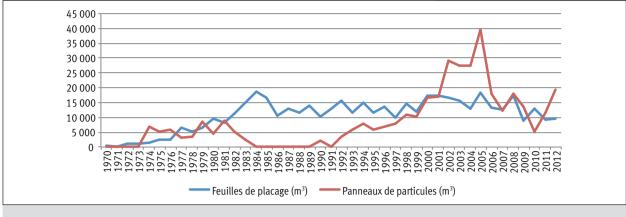


Figure 4. Évolution des importations de panneaux de particules et de feuilles de placage.

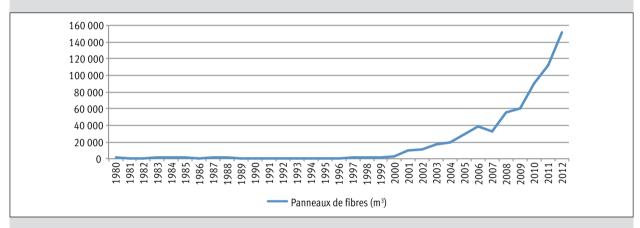


Figure 5. Évolution des importations de panneaux de fibres.

La valeur des importations est passée de 161,4 millions de dinars tunisiens (MDT) en 2000 à 404,6 MDT en 2012, soit 1 % de la valeur des importations totales du pays et un accroissement moyen de 8,8 % par an. En 2012, les principaux produits importés en valeur sont les sciages (59,2 %), les panneaux de fibres (18,4 %), les feuilles de placage (4,6 %), les panneaux de particules (1,8 %), les bois bruts (2 %), les contreplaqués (0,9 %), les ouvrages en bois (6,7 %) et les meubles (6,4 %). La forte croissance de la valeur des importations peut être expliquée en partie par celle des panneaux de fibres. En effet, la valeur de leurs importations est passée de 1 MDT en 2000 à 75 MDT en 2012.

Évolution des exportations

Les exportations globales, y compris les meubles, sont faibles, avec une légère régression de 24 900 m³ en 2000 à 20 613 m³ en 2012. Il convient de noter une forte augmentation entre 2004 et 2006 (51 000 m³ en 2005), expliquée par la réexportation de panneaux importés. En 2012, les exportations sont composées notamment de meubles (30 %), d'ouvrages de menuiserie (9 %), de panneaux (12 %), d'éléments d'emballage (21 %) et autres ouvrages en bois (28 %).

Évolution de la consommation apparente

L'évolution de la consommation apparente varie selon le produit.

Sciages

L'évolution de la consommation apparente des sciages a connu une augmentation importante, passant de 113 000 m³ en 1975 à 548 000 m³ en 2012, soit un accroissement annuel moyen de 4,3 %. Cette augmentation est essentiellement le fait des importations qui ont été de l'ordre de 518 000 m³ en 2012. La production locale des sciages reste trop faible par rapport à l'importation ; elle est surtout utilisée pour la fabrication de palettes. Après une croissance rapide de la consommation dans les décennies 1970-80, la consommation des sciages s'est accrue de 3 % par an durant les deux dernières décennies. Cette tendance tient au remplacement des sciages par les panneaux, et du bois en général par l'aluminium et le plastique dans la fabrication de menuiseries.

Panneaux de particules et de fibres

La consommation apparente de panneaux de particules et de panneaux de fibres a enregistré une augmentation notable pendant la période 1975-2012, passant de 23 000 m³ en 1975 à 225 000 m³ en 2012, notamment à la suite de la substitution des panneaux aux sciages.

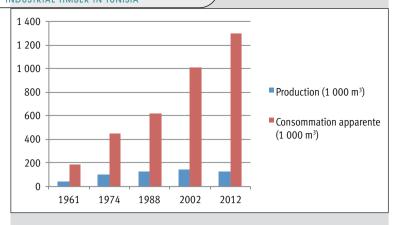


Figure 6.Comparaison entre la production de bois industriel et la consommation apparente de bois et produits dérivés.

L'évolution technologique de l'industrie du bois a permis de remplacer le sciage (provenant de bois d'œuvre de bonne qualité) par les panneaux de particules, les panneaux de fibres, le bois reconstitué, le bois restructuré, le bois composite, etc. Ceux-ci peuvent être produits à partir des bois locaux et représentent un créneau de valorisation du bois en Tunisie.

Placages et contreplaqués

La consommation apparente de placages et de contreplaqués a aussi connu une augmentation notable, surtout durant la première période d'analyse, de 7 000 m³ en 1975 à 21 000 m³ en 2002, une régression atteignant 16 000 m³ en 2012.

Meubles et ouvrages en bois

Les échanges extérieurs de produits finis en bois sont faibles. En effet, les importations et les exportations de meubles représentent 7 000 m³ EBR environ. Pour les ouvrages en bois, notamment de menuiserie, les importations sont de 24 000 m³ EBR alors que les exportations sont de 14 000 m³ EBR. Ainsi, les importations nettes représentent 10 000 m³ EBR.

Bois et ouvrages en bois

La consommation globale est passée de 244 000 m³ EBR en 1975 à 1 309 000 m³ EBR en 2012 (figure 6). Le taux de croissance moyen annuel est de 4,6 %. Rapportée à la population, la consommation par habitant a augmenté de 0,04 à 0,12 m³ EBR/1 000 habitants, avec un taux de croissance de 2,8 % pour la période 1975-2012.

Évolution de la dépendance extérieure

La Tunisie est largement dépendante des importations en bois et produits dérivés pour satisfaire ses besoins. Durant les cinq dernières décennies, le coefficient de dépendance extérieure en bois et produits dérivés

a augmenté de 77 % en 1961 à 90 % en 2012 (tableau I). Ces coefficients de dépendance varient selon les produits : 96 % pour les sciages, 75 % pour les panneaux et 100 % pour les feuilles de placage en 2012.

Malgré les investissements conséquents pour l'extension du couvert forestier de 500 000 ha environ au cours des cinq dernières décennies, la satisfaction de la demande de bois industriel par la production locale reste limitée.

Conclusion

La situation actuelle de l'offre de bois industriel et de l'industrie du bois continue à occasionner une forte importation de bois et produits dérivés. Le déficit engendré (353 MDT en 2012) représente ainsi 3 % du déficit global de la balance commerciale. Une mise sur le marché de 50 000 m³ de bois supplémentaires et leur valorisation industrielle entraîneraient une recette additionnelle de 1,5 MDT (+ 22 %) pour le budget de l'État, une réduction de la valeur des importations de 12 MDT (3 % des importations de bois et ouvrages en bois), et un accroissement de la valeur ajoutée du secteur bois de 4 MDT, en plus de la création d'emplois dans l'exploitation et la transformation.

Les orientations de la filière bois doivent tenir compte de l'accroissement de l'offre de bois issu des reboisements, de la libéralisation des importations de bois et produits dérivés, et du remplacement du sciage par les panneaux dans la fabrication

Tableau I. Évolution de la dépendance extérieure en bois industriel durant les 50 dernières années, de 1961 à 2012.

	1961	2012	Croissance 1961-2012
Production (x 1 000 m ³)	44	130	+ 195 %
Consommation apparente (x 1 000 m³)	190	1 309	+ 589 %
Coefficient de dépendance étrangère	77 %	90 %	+ 13 %
Sources	Uhart (1966)	REF (2012), INS (2012)	

de meubles et la menuiserie. Dans un contexte de libéralisation des marchés, la valorisation du bois industriel et la maîtrise des importations ne peuvent être réalisées que s'il existe une réelle coordination entre les acteurs de la filière bois (administrations chargées de la gestion forestière et de la vente du bois, exploitants, industriels) permettant d'aboutir à la compétitivité de la production nationale. L'administration forestière pourra mettre en valeur les forêts productives en vue d'une production accrue de bois industriel et adapter le mode de vente afin d'assurer une régularité d'approvisionnement, et les industriels chercheront à accroître leurs capacités de production et à améliorer leur compétitivité à travers la réduction des coûts de production. Cette articulation de marché devra être complétée par des articulations technologiques et de capitaux, via l'établissement de réseaux entre les exploitants forestiers et les entreprises de première et de seconde transformation.

Ainsi, trois orientations principales peuvent être suggérées.

Meilleure mise en valeur des forêts productives

La mise en valeur des forêts productives, à travers l'actualisation des plans d'aménagement et l'application des opérations sylvicoles, permettra d'accroître le potentiel de production et de produire des bois de qualité. Il s'agit de bien gérer les plantations forestières pour la production du bois industriel.

- Adaptation de l'offre des produits forestiers à la demande

Il y a nécessité d'une planification de l'exploitation du bois en fonction des critères du marché, et de mise à disposition des moyens humains et logistiques nécessaires. Une meilleure connaissance de l'état de l'offre et de la demande par les industriels et par l'administration forestière permettra d'aboutir à une meilleure valorisation des produits. Pour cela, une meilleure coordination entre les acteurs est nécessaire ; elle viserait d'abord à établir un équilibre entre l'offre et la demande de bois industriel, à réguler les prix d'achat du bois auprès des exploitants, et à encourager ces derniers à vendre le bois de trituration aux industriels plutôt qu'aux charbonniers.

Amélioration de la compétitivité des entreprises à travers la croissance de la capacité de production, l'innovation industrielle et l'établissement de réseaux

La croissance de la capacité de production des entreprises leur permettra de bénéficier des économies d'échelle, et l'innovation industrielle de concurrencer les produits importés et de répondre aux besoins spécifiques du marché. Les intégrations en amont et aval (exploitation, entreprises de menuiserie et de meubles) entraîneraient une amélioration de la compétitivité.

Remerciements

Les auteurs remercient la Direction générale des forêts et la Régie d'exploitation forestière tunisiennes pour leur appui et leur collaboration dans la réalisation de ce travail. Ils remercient aussi les deux relecteurs pour leur disponibilité et la pertinence de leurs commentaires, ayant abouti à l'amélioration de la première version de l'article.

Références bibliographiques

DALY-HASSEN H., 1999. Les industries de transformation des bois : structures et stratégies des entreprises. Revue Sciences de Gestion, 26-27 : 559-575.

DALY-HASSEN H., 1998. Les perspectives de l'offre et de la demande de bois rond industriel en Tunisie à l'horizon 2015. Annales de l'INRAT, 71 : 275-296.

DALY-HASSEN H., 1996. Le rôle de la politique industrielle dans le développement des industries du bois et du papier en Tunisie. Mondes en Développement, 24 (95): 98-108.

DALY-HASSEN H., 1992. Les produits forestiers industriels en Tunisie : contenir la dépendance. Forêt Méditerranéenne, 13 (4) : 294-302.

DALY-HASSEN H., KHOUAJA A., CHEBIL A., 2004. Impact de la baisse des tarifs douaniers sur l'industrie de bois local en Tunisie. New Medit, 3 (3): 28-31.

DGF, 2013. Rapport annuel de la Direction générale des forêts. Tunisie, DGF.

DGF, 2010. Deuxième Inventaire forestier et pastoral national tunisien. Tunisie, DGF.

FAO, 2012. FAO database: FAOSTAT forest products and trade. Rome, Italie, FAO. http://faostat.fao.org/

FAO, 1988. Forest products: World Outlook projections. Rome, Italie, FAO.

FAO, 2002. Perspectives mondiales de l'offre future de bois issus des plantations forestières. Rome, Italie, FAO, Document de travail GFPOS/WP/03, 171 p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DE TUNISIE (INS), annuel. Statistiques du commerce extérieur, années 1975-2012. Tunis, Tunisie, INS.

JALEL T., 1996. Historique des reboisements en Tunisie. *In*: Direction générale des forêts, (éd.). Séminaire sur les reboisements en Tunisie, Sousse, Tunisie, 1996, 1-15.

RÉGIE D'EXPLOITATION FORESTIÈRE (REF), annuel. Rapport d'activité, années 1975-2013. Tunis, Tunisie.

UHART E., 1966. Rapport sur l'économie forestière. Projet du Fonds spécial des Nations unies, Institut de reboisement de Tunis/FAO.